



FONDS D'INTERVENTION
ECO-PASTORAL
-
GROUPE OURS PYRENEES

Lettre ouverte du FIEP à Ségolène Royal

(Format imprimable)

Catégorie Le Fiep aujourd'hui ! - Sujet: Actualité

Conservation de l'ours brun en Béarn : le FIEP relance le renforcement en Béarn dans une lettre ouverte à Ségolène Royal

Lettre ouverte à Ségolène Royal

Madame la Ministre,

27 08 2014

En 1992, vous aviez lancé le programme européen Life pour la sauvegarde de l'ours, du bouquetin, du gypaète barbu, avec l'Espagne et l'Andorre.

Ce programme a porté ses fruits par rapport au retour de l'ours dans les Pyrénées centrales d' où il avait disparu de la main de l'homme. Il a contribué à améliorer la situation du gypaète, il a permis d'initier une démarche du retour du bouquetin ibérique dans les Pyrénées, qui a abouti en juillet 2014 par sa réintroduction dans le Parc national.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas vos déclarations à la presse le 19 juillet dernier, lors de votre visite dans le Parc national à Cauterets, suite à une interpellation par des syndicalistes agricoles : *« Je veux un juste équilibre entre le pastoralisme et la réintroduction d'espèces sauvages, ... »*
« Les réintroductions d'espèces ne doivent pas avoir lieu dans des zones de pastoralisme. »

Votre étonnement, lorsque nous vous avons indiqué, ce jour là, que la situation était différente entre le Béarn (où la cohabitation existe avec peu de dégâts) et la Bigorre (où on a perdu l'habitude de vivre avec l'ours), met en évidence une information insuffisante sur le dossier, en amont de votre visite.

Madame la Ministre, l'ours est ici chez lui, il a toujours vécu avec l'élevage dans les Pyrénées ! Dans le Béarn, l'Aragon et la Navarre, il n'y a jamais eu d'interruption de vie de l'élevage avec l'ours ! Dans les Pyrénées centrales, là où les mesures de protection existent, il n'y a pas de problèmes majeurs.

Nous aussi, nous voulons un « *juste équilibre* » entre le pastoralisme et les espèces sauvages. Nous ne souhaitons pas que l'ours vive au détriment de l'élevage, ni l'inverse. Notre association a été créée pour cela et nous y travaillons en Béarn, en Aragon et en Navarre, depuis plus de 35 ans.

Des bénévoles associatifs, des fonctionnaires, des élus, se sont investis pendant des décennies, mobilisant des sommes considérables d'argent public ou privé pour maintenir ce juste équilibre dans les Pyrénées occidentales, « *pour que l'ours et le berger puissent vivre ensemble* ».

Cet équilibre existe vis-à-vis de l'élevage, grâce à une panoplie de mesures favorisant la cohabitation ours-berger et facilitant, grâce à sa présence, ses conditions de travail en estive. Une génération de bergers a pu rester produire du fromage en estive en grande partie, grâce à ces aides.

Mais aujourd'hui, cet équilibre est rompu vis-à-vis de l'écologie: il ne reste plus que 2 ours mâles dans cette partie du massif pyrénéen.

Nous demandons solennellement à la ministre de l'Ecologie de sauver cette espèce prioritaire protégée, de l'extinction, par le renforcement de femelles, afin que cet équilibre ne soit pas rompu.

C'est le rôle de la ministre de l'écologie de maintenir cet équilibre et de « *Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité* » comme s'y est engagé le Président de la République.

Madame la Ministre, reprenez le dossier ours, examinez les dommages minimes au bétail qui existent en Béarn, tous les avantages qu'ont eu les bergers, grâce à l'argent de l'ours, et vous verrez que la cohabitation est possible. Il faut maintenant « renvoyer l'ascenseur à l'ours » (dont on a bien tiré profit), et éviter son extinction dans son noyau de présence historique ininterrompue.

L'expertise scientifique du Muséum de septembre 2013, commandée par Mme Batho, et les propositions de juin 2014 du groupe de travail sur l'ours de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité vont aussi dans ce sens.

C'est aussi une attente politique forte d'une partie des électeurs de votre majorité, par rapport aux engagements pris. Sauver l'ours brun de l'extinction en Béarn c'est aussi le devoir du titulaire du portefeuille de l'Ecologie de la France

Nous restons à votre disposition pour une rencontre sur ce dossier.

Respectueusement.

FIEP –Groupe ours

Pyrénées

le 27/08/2014 - 15:16:38

Ce texte provient de Fiep-ours.com (<http://www.fiep-ours.com>)

L'URL de ce texte est: <http://www.fiep-ours.com/lecture.php?op=lecture&sid=362>

